

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES II

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE 2ème trimestre 2024

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T2-2024

Période d'arrêté : 24/03/2024 au 24/06/2024

Date d'arrêté : 24/06/2024



TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du fonds
2 - Informations sur l'actif
3 - Informations sur le passif
4 - Echéancier prévisionnel des titres
5 - Contact

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T2-2024

Période d'arrêté : 24/03/2024 au 24/06/2024

Date d'arrêté: 24/06/2024



DESCRIPTION DU FONDS

En date du 09/12/2019, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3820 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.098.806,10 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFA BANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/12/2019
Nombre de créances	3820
Encours des créances	1 000 098 806,10
Capital restant dû minimal (MAD)	100 038,88
Կ En % de l'encours à l'émission	0,010%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 529 118,34
	0,153%
Capital restant dû moyen (MAD)	261 805,97
	0,026%
Taux moyen pondéré	4,93%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	60%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	6,32
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	18,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	14,31

^(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	7 500	750 000 000,00	3,03%	0,45%	5,12 ans
Obligations A2	2 000	200 000 000,00	3,51%	0,60%	10,74 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

^(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 03/12/2019.

^(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 1,01% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,11% sur le portefeuille des Créances cédées.

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T2-2024

Période d'arrêté : 24/03/2024 au 24/06/2024

Date d'arrêté : 24/06/2024



INFORMATIONS SUR L'ACTIF

1 - Situation globale du stock de créances

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/09/2023	24/12/2023	24/03/2024	24/06/2024
Nombre de créances vivantes	3 184	3 137	3 091	3 056
Encours des créances (MAD)	657 579 549,54	637 449 599,94	616 513 936,03	599 413 916,18
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	20 717 767,81	20 129 949,60	20 935 663,91	17 100 019,85
4 En % de l'encours à l'émission	2,07%	2,01%	2,09%	1,71%
4 Cumulé depuis l'émission	34,25%	36,26%	38,35%	40,06%
Capital restant dû minimal (MAD)	4 904,96	3 155,96	1 052,74	2 735,34
4 En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 209 200,15	1 194 845,65	1 180 289,79	1 165 529,75
4 En % de l'encours arrêté	0,184%	0,187%	0,191%	0,194%
Capital restant dû moyen (MAD)	206 528,91	203 206,28	199 457,28	196 146,08
4 En % de l'encours arrêté	0,031%	0,032%	0,032%	0,033%
Taux moyen pondéré	4,92%	4,92%	4,92%	4,92%
Loan-to-value moyen pondéré	49,85%	49,15%	48,49%	47,81%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	10,09	10,33	10,58	10,83
Durée résiduelle minimale (ans)	0,08	0,08	0,05	0,08
Durée résiduelle maximale (ans)	14,58	18,08	17,83	17,58
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	11,10	10,92	10,72	10,53

2 - Situation des remboursements par anticipation

Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation Flux de capital remboursé par anticipation 35 3 589 983,18

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours du 24/12/2023
Janvier	2 857 370,42	0,45%
Février	841 352,98	0,13%
Mars	3 285 199,92	0,52%
Avril	1 608 915,16	0,25%
Mai	1 472 681,31	0,23%
Juin	508 386,71	0,08%
Total	10 573 906,50	1,66%

3 - Situation des flux impayés

Situation des flux impayés à la date d'arrêté

Arrêté des impayés en intérêts Arrêté des impayés en capital 490 826,53 1 711 151,26

Historique des arrêtés mensuels des impayés en intérêts sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours du 24/12/2023
Janvier	477 227,93	0,075%
Février	488 619,37	0,077%
Mars	479 527,91	0,075%
Avril	489 628,34	0,077%
Mai	485 398,76	0,076%
Juin	490 826,53	0,077%

Historique des arrêtés mensuels des impayés en capital sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours du 24/12/2023
Janvier	1 762 540,25	0,276%
Février	1 679 667,91	0,263%
Mars	1 677 808,40	0,263%
Avril	1 695 275,78	0,266%
Mai	1 699 516,17	0,267%
Juin	1 711 151,26	0,268%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	3 056
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	1
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	3
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	38
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	3
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	24
Nombre de dossiers en défaut clôturés	14
CRD total des créances saines	599 413 916,18
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	162 749,07
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	716 882,35
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	9 864 820,87
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	880 871,78
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	5 550 651,52
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouvrés des créances en défaut sur la période arrêtée	456 993,54
Montants recouvrés des créances en défaut depuis le début d'année	798 644,42
Montants recouvrés des créances en défaut depuis la date d'émission	3 446 533,12

Historique des défauts sur l'année

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours du 24/12/2023
Janvier	-	-
Février	554 133,28	0,09%
Mars	-	-
Avril	162 749,07	0,03%
Mai	-	-
Juin	-	-
Total	716 882,35	0,11%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours du 24/12/2023
Janvier	2 610 556,16	0,41%
Février	2 566 416,76	0,40%
Mars	2 568 704,28	0,40%
Avril	2 521 752,05	0,40%
Mai	2 502 587,00	0,39%
Juin	2 469 668,28	0,39%
Total	15 239 684,53	2,39%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours du 24/12/2023
Janvier	7 314 992,17	1,15%
Février	5 745 155,63	0,90%
Mars	7 746 593,68	1,22%
Avril	6 501 369,29	1,02%
Mai	5 923 414,71	0,93%
Juin	4 936 137,46	0,77%
Total	38 167 662,94	5,99%

6 - Trésorerie

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD) Solde du compte de réserve (en MAD) 74 022,03 1 005,52

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	4 878,37	2 232,56	10 891 255,96

Ш

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T2-2024

Période d'arrêté : 24/03/2024 au 24/06/2024

Date d'arrêté : 24/06/2024



INFORMATIONS SUR LE PASSIF

1 - Frais et commissions supportés par le fonds

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de placement des titres, payable sur les quatre premiers trimestres, égale à 0,250% (hors taxes) du montant placé par l'organisme de placement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur :
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont hors taxes) :

Trimestre	T1-2024	T2-2024
Début de période	24/12/2023	24/03/2024
Fin de période	24/03/2024	24/06/2024
CRD début période	637 449 599,94	616 513 936,03
Recouvrement	15 849,16	15 497,07
Dépositaire	79 245,78	77 485,36
Gestion	316 983,13	309 941,43
AMMC	47 105,84	45 627,27
Maroclear	2 700,00	2 700,00
Total	461 883,91	451 251,13

2 - Opérations sur les titres émis

Obligations A1		Par titre	Total
Nominal restant dû	au début de l'année	51 881,47	389 111 025,00
T1-2024	Coupon	393,00	2 947 500,00
	Amortissement	2 802,57	21 019 275,00
T2-2024	Coupon	371,77	2 788 275,00
	Amortissement	2 275,55	17 066 625,00
Nominal restant dû	final	46 803,35	351 025 125,00
Total coupon payé sur l'année		764,77	5 735 775,00
Total capital amort	i sur l'année	5 078,12	38 085 900,00

Obligations A2		Par titre	Total
Nominal restant dû	au début de l'année	100 000,00	200 000 000,00
T1-2024	Coupon	877,50	1 755 000,00
	Amortissement	-	-
T2-2024	Coupon	877,50	1 755 000,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû	final	100 000,00	200 000 000,00
Total coupon payé	é sur l'année	1 755,00	3 510 000,00
Total capital amor	ti sur l'année	-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2024	Coupon	4 671,01	2 340 176,01
	Amortissement	-	
T2-2024	Coupon	5 511,49	2 761 256,49
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû	final	100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		10 182,50	5 101 432,50
Total capital amor	ti sur l'année	-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)		
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-	
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui	
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-	
Flux du compte de réserve utilisés	-	

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attiiariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T2-2024

Période d'arrêté : 24/03/2024 au 24/06/2024

Date d'arrêté : 24/06/2024



ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TITRES

Date de paiement —		OBLIGATION A1			OBLIGATION A2	
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/09/2024	46 803,35	2 004,84	354,53	100 000,00	-	877,5
24/12/2024	44 798,51	2 002,86	339,34	100 000,00	-	877,5
24/03/2025	42 795,65	1 999,53	324,17	100 000,00	-	877,5
24/06/2025	40 796,12	1 988,13	309,03	100 000,00	-	877,5
24/09/2025	38 807,99	1 972,86	293,97	100 000,00	-	877,5
24/12/2025	36 835,13	1 975,36	279,02	100 000,00	-	877,5
24/03/2026	34 859,77	1 969,79	264,06	100 000,00	-	877,5
24/06/2026	32 889,98	1 957,97	249,14	100 000,00	-	877,
24/09/2026	30 932,01	1 948,62	234,30	100 000,00	-	877,
24/12/2026	28 983,39	1 922,50	219,54	100 000,00	-	877,
24/03/2027	27 060,89	1 896,71	204,98	100 000,00	-	877,
24/06/2027	25 164,18	1 869,49	190,61	100 000,00	-	877,
24/09/2027	23 294,69	1 853,39	176,45	100 000,00	-	877,5
24/12/2027	21 441,30	1 842,92	162,41	100 000,00	-	877,
24/03/2028	19 598,38	1 819,81	148,45	100 000,00	-	877,
24/06/2028	17 778,57	1 788,99	134,67	100 000,00	-	877,
24/09/2028	15 989,58	1 769,22	121,12	100 000,00	-	877,
24/12/2028	14 220,36	1 751,49	107,71	100 000,00	-	877,
24/03/2029	12 468,87	1 736,42	94,45	100 000,00	-	877,
24/06/2029	10 732,45	1 729,98	81,29	100 000,00	-	877,
24/09/2029	9 002,47	1 710,97	68,19	100 000,00	-	877,
24/12/2029	7 291,50	1 703,82	55,23	100 000,00	-	877,
24/03/2030	5 587,68	1 687,10	42,32	100 000,00	-	877,
24/06/2030	3 900,58	1 673,06	29,54	100 000,00	-	877,
24/09/2030	2 227,52	1 654,62	16,87	100 000,00	-	877,
24/12/2030	572,90	572,90	4,33	100 000,00	3 941,08	877,
24/03/2031	-	-	-	96 058,92	5 982,61	842,
24/06/2031	-	-	-	90 076,31	5 865,40	790,
24/09/2031	-	-	-	84 210,91	5 758,36	738,
24/12/2031	-	-	-	78 452,55	5 630,35	688,
24/03/2032	-	-	-	72 822,20	5 489,45	639,
24/06/2032	-	-	-	67 332,75	5 346,28	590,
24/09/2032	-	-	-	61 986,47	5 184,09	543,9
24/12/2032				56 802,38	5 068,79	498,
24/03/2033	-	-	-	51 733,59	4 905,88	453,
24/06/2033		-	-	46 827,71	4 779,25	410,
24/09/2033	-	-	-	42 048,46	4 698,66	368,
24/12/2033	_	-	-	37 349,80	4 624,60	327,
24/03/2034	-		-	32 725,20	4 571,99	287,
24/06/2034	-	-	-	28 153,21	4 457,34	247,0
24/09/2034				23 695,87	4 326,48	207,9
24/12/2034	-	-		19 369,39	4 192,74	169,9
24/03/2035	-	-	-	15 176,65	4 079,79	133,
24/06/2035	-	-	_	11 096,86	3 898,70	97,
24/09/2035	-	-	-	7 198,16	3 689,29	63,
24/09/2035	_	-	_	3 508,87	3 460,10	30,7
24/03/2036	-	-	-	48,77	48,77	0,4

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T2-2024

Période d'arrêté : 24/03/2024 au 24/06/2024

Date d'arrêté : 24/06/2024





CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel: 05 22 49 39 94